

NOS OBJECTIFS AU SEIN DU GROUPE DE TRAVAIL

» Un travail sur la cartographie :

Cartographier les emplois type de l'établissement en prenant en compte les évolutions dans les charges de travail et les réorganisations

» Un travail sur les montants de l'IFSE :

Travailler à la réduction des écarts entre les groupes et en particulier pour les catégories B et A et revaloriser les montants de l'IFSE dans le cadre d'un accord triennal (2021-2023) en mettant en place une trajectoire pour atteindre les valeurs cibles de 2027

» Mettre en place des critères transparents sur le CIA

Le CIA doit prendre en compte des charges supplémentaires et temporaires de travail (ex : réorganisation des services, mise en place des BUT dans les IUT, déploiement de la LAS, soutien accru à l'accompagnement à la pédagogie (crise sanitaire)

Mais le Sgen-CFDT souhaite aborder la question de la prise en charge **des heures supplémentaires** ou encore de la mise en place de primes d'intéressement collectif.

NOS PREMIÈRES PROPOSITIONS :

- » Prendre en compte dans la cartographie des postes également les évolutions de services et des activités
- » Actualiser le nombre d'agents de catégorie C dans le groupe 1 au regard des missions (exemple : magasinier)
- » Prendre en compte les emplois occupés par les agents en CDI et CDD
- » Maintien de l'équité entre les différents corps de la Fonction publique d'Etat (ex Bibas, technicien ou Saenes)
- » Mettre une trajectoire de revalorisation 2021-2022-2024-2027 pour atteindre les valeurs cibles
- » Atteindre la valeurs de référence 2021 pour les agents de catégorie C (3.300 euros groupe 2, 3.600 groupe 1)
- » Indexer les grilles salariales et indemnitaires des CDI sur celle des agents titulaires
- » Respecter l'égalité salariale femme/homme

Avec le Sgen-CFDT, on en discute ensemble !

Des réunions régulières où chacune et chacun s'exprime et travaille avec les élusles adhérents ont la parole.



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS



LE POINT SUR LA
POLITIQUE
INDEMNITAIRE
TRANSPARENCE ET
ÉQUITÉ

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La politique indemnitaire se décline autour

- » du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel)

Le Rifseep a deux volets : IFSE – indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise (Chaque poste est coté et figure dans un groupe et à chaque groupe correspond un montant d'IFSE) et le CIA : le complément indemnitaire Annuel (non activé actuellement)

Mais il y a aussi

- » les NBI : points d'indice attribués à des fonctions d'encadrement ou de technicité particulière
- » la Prime informatique

ENTRE 2018-2020

- » Une politique qui a accentué le décrochage entre les groupes de fonction
- » Une politique qui a démotivé les équipes et les collectifs de travail
- » Une politique pas attractive en terme de recrutement

Il faut changer et trouver

la voie d'un dialogue apaisé !

UN NOUVEAU CONTEXTE

L'année 2021 a été marquée par un accord sur les carrières & rémunérations (LPR), un accord dans le cadre du Grenelle de l'Education et l'arrivée d'une nouvelle équipe à la tête de l'établissement.

L'accord LPR en chiffres, ce sont des crédits qui sont arrivés dès 2021 par des dotations diverses comme en 2022 dans le cadre de la subvention de charge pour service public qui s'élève à 131.532.510 millions d'euros dont des crédits RH fléchés (source CNESER)

- » 856.125 euros fléchés Mesures RH LPR,
- » 360.821 euros fléchés autres mesures RH

Ces premiers éléments laissent entrevoir des choix à faire y compris en mobilisant le fonds de roulement (20.807.185 millions d'Euros au budget initial 2022) ou d'avoir une situation précise lors de la présentation du compte financier 2021.

Une chose est sûre, les personnes Biatss ont dans une grande majorité été les sacrifiés de la politique indemnitaire depuis 2018.

Il est tant de repenser une politique indemnitaire équitable et transparente pour toutes et tous.

Pour un syndicalisme utile

avec le Sgen-CFDT



ADHÉREZ
AU SGEN-CFDT

À PROPOS DE VOUS

Nom

Prénom

Date de naissance / /
JOUR MOIS ANNÉE

COORDONNÉES

Adresse postale

Complément d'adresse

Code Postal

Ville

Email

Téléphone portable

Téléphone autre

SITUATION

RNE Établissement

Établissement Supérieur/Recherche

Discipline

Corps

Échelon Rémunération mensuelle nette

Rattachement

- Éducation nationale
- Agriculture
- Jeunesse & Sport
- Ens. Sup. & Recherche

Statut

- Titulaire
- Non titulaire
- Stagiaire

Demande à renvoyer à :

Sgen-CFDT
10, rue Théophile Naudy
45000 Orléans